

## MISE EN CONTEXTE

Cette brochure est une initiative du SPPM(CSQ) afin de mieux faire connaître les services des professionnels qui œuvrent au sein des commissions scolaires.

Le Syndicat est un ardent défenseur de la multidisciplinarité au sein du personnel de l'école. C'est la complémentarité de chacun (enseignantes, enseignants, parents, personnel de soutien, personnel professionnel et directions) qui offre les meilleures chances de réussite pour l'élève. Chacun des intervenantes et intervenants y joue un rôle essentiel.

Toutefois, nous observons depuis plusieurs années un déséquilibre structurel car l'ajout de services professionnels a été négligé dans plusieurs commissions scolaires.

Pourtant, les professionnelles et professionnels des services complémentaires sont des acteurs essentiels de l'accompagnement, tant au niveau de la prévention que des mesures universelles, ciblées et spécifiques.

Comme spécialistes, ils proposent la mise en place de pratiques et d'interventions efficaces reconnues par la recherche permettant d'agir sur les difficultés et de répondre aux besoins de l'élève. Cela crée un environnement où les recours aux mesures d'encadrement deviennent moins nécessaires, car les problématiques, leur récurrence et leurs répercussions en sont considérablement atténuées.

Le SPPM(CSQ) représente environ 900 professionnelles et professionnels de l'éducation en Montérégie répartis dans cinq commissions scolaires (CSDGS, CSDHR, CSMV, CSP et CSVT).



*Syndicat des Professionnelles et Professionnels de la Montérégie (CSQ)*

7500, Chemin Chambly  
Saint-Hubert, QC J3Y 3S6  
450.462.2581 poste 119  
[sppmcsq.ca](http://sppmcsq.ca)  
[sppm@lacsq.org](mailto:sppm@lacsq.org)



## LES ORTHOPÉDAGOGUES



## QU'EST-CE QUE L'ORTHOPÉDAGOGIE ?

L'orthopédagogue travaille au dépistage, à l'évaluation et à l'accompagnement des élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage. Elle ou il vise la correction des difficultés d'apprentissage sur le plan des habiletés cognitives ou des compétences.

L'attention de l'orthopédagogue est donc portée sur des hypothèses de difficultés ou de trouble d'apprentissage, sur la rééducation et la façon d'apprendre. La pratique s'appuie sur la recherche en orthopédagogie, en didactique, en pédagogie et en science cognitive.

L'évaluation orthopédagogique s'appuie également sur d'autres facteurs susceptibles d'influencer l'apprentissage, soit des facteurs affectifs et motivationnels, sociofamiliaux et scolaires, notamment les approches pédagogiques. De façon générale, l'évaluation orthopédagogique vise la réalisation du portrait de l'apprenant, la mise en lumière de ses difficultés et non l'identification d'un trouble d'apprentissage.

Elle ou il a un rôle de conseiller auprès des autres intervenantes et intervenants. Ses interventions ont des visées préventives ou rééducatives qui visent à apporter des mesures correctives ou compensatoires.

Pour exercer cette fonction, il faut minimalement détenir un baccalauréat en adaptation scolaire (et sociale) ou en orthopédagogie (avant 2003). Certaines universités offrent des programmes de deuxième cycle en orthopédagogie, en adaptation scolaire ou en psychopédagogie.

## SES INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

- ◆ Elle ou il organise des activités d'aide aux élèves en difficulté d'apprentissage (élèves à risque).
- ◆ Elle ou il travaille au sein d'une équipe multidisciplinaire qui inclut l'enseignante, l'enseignant, la direction et le personnel de l'école.
- ◆ Elle ou il dépiste, identifie et évalue les difficultés et les troubles d'apprentissage scolaires.
- ◆ Elle ou il utilise des épreuves pour évaluer les capacités de l'élève.
- ◆ Elle ou il aide l'élève à apporter les correctifs nécessaires pour acquérir des notions afin de maximiser sa capacité d'apprendre.
- ◆ Elle ou il explique aux parents la nature des difficultés de leur enfant et les soutient.
- ◆ Elle ou il enseigne aux parents des stratégies d'intervention ou de rééducation à mettre en place à la maison et les guide dans tout le processus de compréhension.
- ◆ Elle ou il outille les enseignantes et enseignants face aux stratégies d'intervention efficace.
- ◆ Elle ou il propose aux enseignantes et enseignants du matériel adapté aux difficultés et aux capacités de l'enfant pour ses apprentissages.
- ◆ Elle ou il conseille sur l'achat de l'équipement et du matériel didactique.
- ◆ Elle ou il conseille sur l'aménagement des locaux.
- ◆ Elle ou il peut animer des activités pour la classe à la demande du personnel de l'école.
- ◆ Elle ou il participe à l'élaboration et au suivi des plans d'interventions.

## DAVANTAGE D'ORTHOPÉDAGOGIE DANS VOTRE ÉCOLE PERMETTRAIT...

- ◆ D'agir plus tôt;
- ◆ D'éviter à davantage de jeunes la perte d'estime de soi reliée aux échecs scolaires et aux difficultés d'apprentissage;
- ◆ Du soutien et de l'accompagnement supplémentaire au personnel de l'école et aux parents, de mettre davantage de mesures d'adaptation;
- ◆ Un meilleur lien entre le primaire, le secondaire et les adultes dans un contexte de transition et de continuité;
- ◆ D'offrir un accompagnement au niveau de l'appropriation d'aides technologiques à l'apprentissage;
- ◆ Une meilleure offre de dépistage et d'aide à ceux dont la manifestation des problèmes est moins visible, travailler sur les styles d'apprentissages;
- ◆ Un meilleur suivi aux périodes de transition;
- ◆ D'élaborer des outils et faire du « modeling » auprès du personnel de l'école.

